**Cap-aux-Diamants** La revue d'histoire du Québec

# CAP-AUX-DIAMANTS

## Une architecture acclimatée

### **Bernard Audet**

Number 24, Winter 1991

Mon pays c'est l'hiver

URI: https://id.erudit.org/iderudit/7750ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print) 1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Audet, B. (1991). Une architecture acclimatée. Cap-aux-Diamants, (24), 14-17.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



#### This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/



# **UNE ARCHITECTURE ACCLIMATÉE**

par Bernard Audet\*

ARMI LES NOMBREUSES OBSERVATIONS QUE PIERRE Boucher, dans son Histoire véritable et naturelle des mœurs et production de la Nouvelle-France (1664), adresse aux Français qui songeraient à venir s'établir ici, certaines apparaissent comme des signes évidents d'une victoire déjà acquise sur l'hiver. Même s'il reconnaît que cette saison peut être parfois rude et qu'elle comporte des inconvénients, il tempère l'appréhension spontanée de la saison froide en mettant en relief la facilité avec laquelle les habitants affrontent la situation: d'abord, ils s'habillent chaudement, et, surtout, «l'on fait bon feu dans les maisons, car le bois ne couste rien icy qu'à bûcher & apporter au feu». En 1691, le baron de Lahontan parle, lui aussi, des «feux prodigieux» qu'on fait dans les maisons pour se garantir du froid excessif.

Dans les faits, comment les habitants de la campagne, en l'occurrence ceux de l'île d'Orléans au xviie siècle et au début du xviiie siècle, s'y prennent-ils pour affronter le rude climat de la vallée du Saint-Laurent? Quels dispositifs mettent-ils en place? Comment aménagent-ils cette seconde couche protectrice du corps (la première étant le vêtement) que constitue la maison? Enfin, quel est leur mode de vie?

#### La maison séparée des autres bâtiments

L'exploitation agricole se compose généralement de trois bâtiments séparés: la maison, l'étable et la grange. L'habitation commune aux hommes et aux animaux ne paraît pas avoir la faveur des habitants. La facilité avec laquelle on se procure le combustible rend inutile le recours à la chaleur animale. Cette façon de faire constitue donc une amélioration dans le mode de vie que la plupart d'entre eux, sinon tous, avaient connu dans leurs provinces d'origine, la Normandie ou celles de l'Ouest de la France.

Pourquoi cette maison «dissociée», selon l'expression du géographe Max Derruau, qui oblige l'habitant à se frayer un chemin dans la neige ou à sortir sous la pluie pour vaquer à ses travaux quotidiens? Cette mesure paraît avant tout comme une protection contre les risques de propagation d'incendie. En cas de sinistre, les bâtiments collés les uns aux autres augmentent le danger de tout voir disparaître en fumée, comme il arrive souvent dans les villes. À cette époque, le bétail constitue la principale richesse de l'habitant et celui-ci ne peut courir le risque de le

Une maison à Sainte-Famille. La porte s'ouvre dans la cour de plain-pied. Comme la maison est petite, une source unique de chauffage assure le confort nécessaire. (Archives nationales du Québec à Québec, collection initiale).

perdre. En second lieu, les habitants peuvent se passer de la chaleur animale comme combustible d'appoint en raison de l'abondance du bois.

#### La maison de pièce sur pièce

Plus de la moitié des 63 maisons de l'île d'Orléans, dont les archives révèlent le mode de construction, sont construites en pièce sur pièce. Cette structure, moins compliquée à ériger que le colombage, permet de conserver toute la force d'isolation du bois. Les sources rapportent que le colombage était employé pour construire le quart des maisons étudiées, une seule maison en pierre a été recensée.

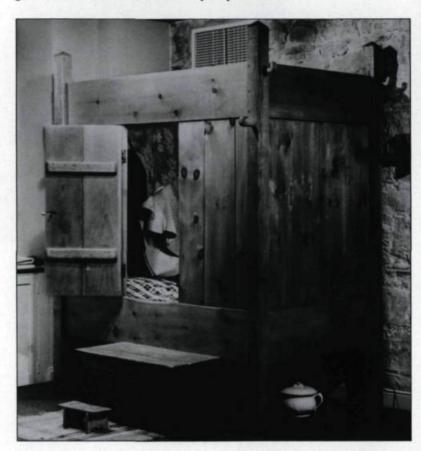
L'extérieur des résidences en pièce sur pièce étant généralement non couvert, les habitants doivent bousiller les interstices. La toiture, la plupart du temps en planches, reçoit un recouvrement de bardeaux. Bon nombre de ces bâtiments sont couverts de paille, procédé certes économique, mais qui, sous nos latitudes, pourrit rapidement, en plus d'être un lieu de prédilection pour les rongeurs et autres animaux nuisibles, sans compter les risques d'incendie.

La maison mesure, en moyenne, huit mètres sur six. Compte tenu de l'épaisseur des murs, l'espace intérieur se restreint, dans trois cas sur quatre, à une seule pièce. L'ameublement, assez rudimentaire, se compose d'un coffre, parfois deux ou trois, rarement une commode, une table (pas partout, car le coffre ou la huche pouvait servir de table), quelques chaises ou bancs, les ustensiles de cuisine et la literie, que les résidents tassent dans un coin durant le jour. Il faut éviter à tout prix d'encombrer la place.

En général peu nombreuses, les ouvertures comprennent une porte et vraisemblablement deux petites fenêtres obstruées par un papier, en certains endroits doublées de contrevents. Quelques maisons comportent un grenier où l'on entasse les céréales. D'autres sont munies d'une cave (ou plutôt d'un trou sous le plancher) dans laquelle les résidents conservent les denrées périssables, comme le lard salé, le poisson, le beurre. Il n'y a pas encore de latrines, car la nature est là pour recevoir les déchets.

#### La cheminée

En toute saison, la cheminée constitue la pièce essentielle au bien-être des habitants. Elle sert au chauffage, à la préparation des aliments, et même à l'éclairage. Généralement construite en pierre, mais parfois en terre, elle se trouve placée au mur pignon et laisse échapper une bonne partie de la chaleur produite. Cet inconvénient est souvent corrigé par l'adjonction d'une seconde partie à la maison, le foyer trouvant ainsi sa place au centre de l'ensemble. À la toute fin du xviie siècle, des documents attestent la présence du poêle et, en même temps, une seconde pièce s'ajoute dans la maison. Cette source additionnelle de chauffage n'élimine pas le feu d'âtre. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour voir apparaître un certain confort dans les demeures de ce temps. Ce que Lahontan exprime avec exubérance: «Nous vivons ici trèscommodement; l'on y mange & l'on s'y chauffe à grand marché», c'est-à-dire à un prix peu élevé.



La vie au foyer

À première vue, l'intérieur des maisons paraît plutôt sombre, et l'obscurité épaissit avec la tombée du jour. En effet, les dispositifs d'éclairage demeurent faibles et rarissismes et il faut se rappeler que les murs ni peints ou décorés. En saison morte, seules continuent les activités obligatoires du transport de l'eau et du bois de chauffage, ainsi que celle reliées à l'entretien du bétail. Les habitants ne pratiquent pas encore la chasse comme sport. À partir de 1703, les premiers instruments de filage et de tissage apparaissent dans les intérieurs. Certains habitants profitent vraisemblablement de ces temps d'inactivité extérieure pour faire du bricolage ou des travaux de menuiserie.

Tout porte à croire que les activités de loisir demeurent l'exception. En effet, les archives ne

Cabane ou lit clos. Ce meuble constitue un abri supplémentaire favorisant l'intimité et le confort. (Musée des ursulines de Ouébec. Photographie: Brigitte Ostiguy).



Une maison de l'île d'Orléans en 1858 Encore proche du modèle des origines, celle-ci est couverte de planches verticales et son toit est de bardeau. Le bois de chauffage se trouve à portée de la main. La maison au second plan est déjà plus spacieuse avec sa cheminée centrale. «Habitant Cottage Lower Canada». Photographie de Samuel McLaughlin, 1858. (Collection de l'auteur).

> mentionnent aucun jeux de cartes, de dames ou d'échecs. Pas de jouets non plus pour les enfants. La lecture semble peu pratiquée, car à peine une quinzaine d'inventaires après décès (sur 102) signalent la présence d'un ou deux livres, des ouvrages de dévotion pour la plupart. Quant à l'écriture, les documents révèlent que seulement trois habitants possèdent du papier ou de l'encre, sans doute plus pour consigner leurs transactions d'affaires que pour tenir un journal, un livre de raison ou pour entretenir une correspondance. Aucun instrument de musique ne figure dans les inventaires.

#### Activités de sociabilité

Le voisinage semble aussi très limité. En effet, il demeure peu probable que la tradition française de la veillée se soit implantée tôt, car les déplacements d'une maison à l'autre s'avèrent difficiles, voire impossibles à cause de la neige qui encombre les chemins, ou encore des pluies qui les rendent impraticables, sans compter la distance qui sépare les maisons.

Il y a toutefois une circonstance que, selon toute logique, on ne pouvait manquer de célébrer: les noces. Nous savons que l'évêque demandait à ses diocésains de ne pas se livrer aux réjouissances profanes, jeux et danses, les dimanches et jours de fête d'obligation. Or, les registres paroissiaux de l'île d'Orléans, de 1667 à 1699, révèlent que 338 mariages y furent célébrés, dont près de la moitié le lundi. Presque tous les autres

se déroulent les autres jours, à l'exception du vendredi au dimanche. Il s'agit d'une des rares occasions de rencontre dans les maisons, avec peut-être le baptême des nouveau-nés et les funérailles. La visite au moulin à farine procure de temps à autre des occasions non négligeables de sociabilité, comme aussi l'assistance à la messe les dimanches et jours de fête. Et c'est tout, car de cabaret, point!

#### Les conditions du repos

Pour conserver un microclimat chaud, confortable et favorable au repos et à la quiétude de ses occupants, les Canadiens doivent périodiquement entreprendre de menues réparations, telles le bousillage des murs, le remplacement des planches disjointes ou pourries du toit, le remplacement du chaume, et probablement le «renchaussage» des fondations avant l'hiver.

Les dispositifs mis en place pour procurer le repos nocturne demeurent rudimentaires. Au lieu d'un lit bien douillet, les habitants se contentent de déposer un matelas ou une paillasse sur le plancher. À peine six habitants semblent posséder une «cabane» ou lit clos. Les couvertures, en laine ou en poils d'animaux, se trouvent en quantité variable. Les peaux d'animaux servent parfois de couvertures. Chaque maison compte en général une literie peu abondante pour un couple avec un, deux, trois enfants ou plus, et c'est pourquoi les gens gardent les mêmes habitudes qu'en France et font selon toute vraisemblance couche commune. Nécessité fait loi. Trois fois durant les années 1690. Mgr de Saint-Vallier condamne cette pratique en demandant aux parents «de ne pas souffrir que les enfants de différent sexe couchent ensemble, ou avec eux, quand ils sont parvenus en un âge suffisant pour connaître la malice».

#### Autour de la table

Le volume du cheptel et des provisions de blé que signalent les inventaires après décès permet de penser que, généralement, l'habitant se nourrit convenablement. Dans la marmite suspendue à la crémaillère de la cheminée, le lard salé mijote avec des légumes en saison. Le pain et le beurre constituent aussi de solides accompagnements. Comme boisson, les habitants boivent du lait ou de l'eau. La table offre un confort tout relatif avec ses rares chaises et bancs. Il demeure peu probable que la conversation tourne vers la gastronomie, car les réserves alimentaires de l'habitant sont peu variées, les importations lui étant inconnues, et, au surplus, il est encore trop confiné à la satisfaction de ses besoins élémentaires pour considérer la cuisine comme un art.

En revanche, dans chaque maison, si modeste fût-elle, un événement capital se produit quotidiennement: celui de la transmission d'une civilisation. Un «héritage de crovances, de coutumes et de connaissances» acquises en Normandie, en Poitou, en Saintonge, dans le Perche, en Île-de-France, se retrouve sur les bords du Saint-Laurent. Dans le cours des travaux et des jours, s'effectue petit à petit l'adaptation d'anciennes manières aux conditions physiques du nouvel environnement. Plus particulièrement durant les périodes forcées de claustration, au cours des longs mois d'hiver, la famille tente de surmonter son isolement par le récit des traditions, des contes et des légendes du vieux pays. Le foyer devient ainsi le point de départ d'une civilisation en gestation.

La maison des débuts, simple, peu meublée, construite en bois, paraît avoir été apte à assurer à l'habitant un minimum de confort et de bienêtre. En créant ce microclimat, les habitants marquent une victoire importante sur l'hiver. Au fur et à mesure, ils augmenteront les dimensions de leur victoire en multipliant les sources de chauffage, et, en conséquence, les pièces d'habitation. La maison des débuts sera souvent agrandie ou remplacée par une autre plus spacieuse et mieux adaptée aux agressions du climat. Elle favorisera aussi les manifestations de la sociabilité. •

<sup>\*</sup> Ethnologue

